

## Extrait du registre des délibérations

### Séance du Lundi 21 janvier 2019

L'an 2019 et le lundi 21 janvier à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de THOMAS Didier, Maire.

**Présents :** M. THOMAS Didier, Maire, M. SAGIE Marcel, M. JOLIN Lionel, M. BRIFAUD Dominique, Mlle LAROYE Aurélie, M. MORISSEAU Denis, M.TORRES Stéphane

**Excusés :** Mme PRUNET Delphine qui a donné pouvoir à M.MORISSEAU Denis, M. RABELLE Yves qui a donné pouvoir à M. JOLIN Lionel, M.MENAUT qui a donné pouvoir à Mlle LAROYE Aurélie, Mme RENARD Evelyne qui a donné pouvoir à M.TORRES Stéphane

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 7
- Pouvoirs : 4

**Date de la convocation** : 14/01/2019

**Date d'affichage** : 14/01/2019

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers  
le 24/01/2019

et publication ou notification  
le 24/01/2019

**A été nommée secrétaire** : Melle LAROYE Aurélie

#### **Objet des délibérations:**

### SOMMAIRE

M. le Maire demande l'inscription de délibération complémentaire, ce qui est accepté par le Conseil Municipal :

- Demande de subventions au titre de la DETR 2019
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'Appel à projets pour des travaux de sécurité sur routes départementales en agglomération (Volet 3ter)
- Acceptation de devis pour l'acquisition d'une balayeuse autoportée de voirie
- Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de "L'Aide aux communes à faible population" volet 3Bis

M. le Maire procède à la lecture du compte rendu de la séance du jeudi 20 décembre 2018 qui est approuvé à l'unanimité.

#### **D2019-01 : Demande de subventions au titre de la DETR 2019**

M. le Maire rappelle le canevas des réalisations envisagées pour l'aménagement de sécurité du bourg de Charmont et présente les propositions du bureau d'études BET Legrand.

L'aménagement de sécurité est éligible à la DETR 2019, et, le dossier de demande de subvention doit être transmis avant le 25 janvier 2019.

M. Le Maire déclare que le coût prévisionnel des travaux s'élève à 110 900€ HT soit 5 190 € HT de mission du Bureau d'études BET Legrand et 105 710 € HT de travaux et qu'il convient que le Conseil Municipal adopte le plan de financement ainsi présenté :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Aménagement de sécurité Bourg de Charmont	110900€	133080€	DETR	44360€	53232€
			Département	44360€	53232€
			Autofinancement	22180€	26616€
<b>Total</b>	<b>110900€</b>	<b>133080€</b>	<b>Total</b>	<b>110900€</b>	<b>133080€</b>

Est sollicitée, auprès des services de l'Etat, une subvention de 44 360€ soit 40% du montant HT du projet.

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour établir et signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

à l'unanimité (pour :11, contre : 0, abstentions:0)

Les propositions envisagées par BET Legrand donneront lieu à d'éventuels ajustement, notamment afin de rendre plus efficaces les aménagements d'entrées du bourg.

**D2019-02 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'Appel à projets pour des travaux de sécurité sur routes départementales en agglomération (Volet 3ter)**

M. le Maire déclare que l'aménagement de sécurité du bourg de Charmont est éligible au volet 3ter de l'Appel à projets pour des travaux de sécurité sur routes départementales en agglomération auprès des services du Département selon le plan de financement ainsi présenté et débattu :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	HT	TTC
Aménagement de sécurité Bourg de Charmont	110900€	133080€	Département	44360€	53232€
			Autres DETR	44360€	53232€
			Autofinancement	22180€	26616€
<b>Total</b>	<b>110900€</b>	<b>133080€</b>	<b>Total</b>	<b>110900€</b>	<b>133080€</b>

Est sollicitée, auprès du Conseil Départemental, une subvention de 44 360€ soit 40% du montant HT du projet.

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre de l'Appel à projets pour des travaux de sécurité sur routes départementales en agglomération et lui donne tout pouvoir pour établir et signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

à l'unanimité (pour : 11, contre : 0, abstentions : 0)

**D2019-03 : Acceptation de devis pour l'acquisition d'une balayeuse autoportée de voirie**

M. Le Maire déclare qu'il convient que le Conseil Municipal se prononce sur l'acceptation du devis pour l'acquisition d'une balayeuse autoportée de voirie.

Après en avoir débattu et au vu de l'état de vétusté de la balayeuse actuelle et de l'intérêt d'entretenir le domaine communal, le conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise Méthiviers pour l'acquisition d'une balayeuse pour un montant de 12 360€ TTC.

à l'unanimité (pour : 11, contre : 0, abstentions : 0)

**D2019-04 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de "L'Aide aux communes à faible population" volet 3Bis**

M. Le Maire déclare que l'acquisition de la balayeuse est éligible au volet 3Bis de demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de "L'Aide aux communes à faible population" (FAPO).

Le Conseil Municipal mandate Monsieur le Maire pour solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre de « l'Aide aux communes à faible population » et lui donne tout pouvoir pour établir et signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Est sollicitée une subvention de 4 120 € soit 40% du montant HT de l'opération.

à l'unanimité (pour : 11, contre : 0, abstentions : 0)

## **Questions diverses:**

### **Point communautaire:**

M. SAGIE indique les points débattus en dernière séance de Conseil Communautaire.

Une réunion de diagnostic du PLUI est prévue le 26 février 2019 à 18h00 sur la commune de Bazoches-les-Gallerandes.

Une réunion avec le cabinet en charge du PLUI est prévue le 5 mars à 10h30 en Mairie de Charmont.

### **Débat National:**

Le Conseil Municipal envisagera la mise en œuvre de réunions d'ampleur en fonction de l'utilisation du cahier de doléances mis à disposition des habitants en Mairie.

### **Taxe d'Aménagement:**

Une réflexion est portée sur la suppression du taux spécifique mis en œuvre pour le lotissement de la Rue du Moulin.

### **Vœux du Maire:**

Les vœux du Maire ont eu lieu samedi 12 janvier 2019 à 18h00, Salle Polyvalente.

80 personnes étaient présentes.

Une interrogation est faite sur la manière de réunir et de rencontrer les nouveaux arrivants de la commune.

### **Eclairage Public:**

M. Le Maire réalise un point sur les installations des éclairages publics LED :

- Gironville : Une réponse a été apportée pour uniformiser l'éclairage.
- Armeville : Les zones sombres ont été résorbées.
- Judainville : Une solution est à trouver rue de Oimpuits et entrée du Bourg.
- Charmont : Les appliques de l'école et de la Place de la Mairie éclairent en jaune en lieu et place du blanc chaud prévu.

43 éclairages LED ont été installés sur 45 prévu dans le cahier des charges.

### **Syndicat de l'eau SIAEP Charmont-Léouville:**

La compétence de l'eau est étudiée en Communauté de Communes.

Le SIAEP étant à cheval sur deux communautés, la question posée est de savoir s'il conviendrait de se rapprocher du Syndicat de production et de distribution de Tremeville.

Des études d'investissement sont en cours de réalisation pour le renforcement d'eau potable sur le hameau de Judainville ainsi que le cimetière de Charmont afin de répondre aux préoccupations de la population.

La séance est levée à 21h45.

En mairie, le 25/01/2019

Le Maire  
Didier THOMAS

